

Zeitschrift:	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber:	Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band:	12 (1937-1938)
Heft:	4
Artikel:	La découverte de langues indo-européennes nouvelles et son influence sur la grammaire comparée
Autor:	Cuendet, Georges
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-870062

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTUDES DE LETTRES

Bulletin de la Société des Etudes de Lettres, No 35

LA DÉCOUVERTE DE LANGUES INDO-EUROPÉENNES NOUVELLES

ET SON INFLUENCE SUR LA GRAMMAIRE COMPARÉE

Leçon inaugurale — prononcée le 29 avril 1938 — du cours de linguistique et grammaire comparée que M. Georges Cuendet, docteur ès lettres, professe à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne en qualité de privat-docent.

MESDAMES, MESSIEURS,

La grammaire comparée étudie les rapports qui existent entre les langues parentes, pour nous, si vous le voulez bien, entre les différents groupes de l'indo-européen. Elle adapte à la préhistoire la méthode historique ; elle reconstitue donc par hypothèse la structure grammaticale d'idiomes aujourd'hui disparus. Prenons un exemple : le comparatiste restitue le celtique commun, dont on ne possède aucun document, à l'aide du gaulois, de l'irlandais et du brittonique, qui sont attestés tous trois, mais à des époques et dans des conditions très diverses ; et l'on parle de même de germanique commun ou de slave commun. Au reste, les romanistes n'agissent pas autrement quand ils remontent au latin vulgaire qui s'appellerait aussi bien du roman commun ; mais ils ont l'avantage de connaître le latin classique qui leur fournit d'utiles précisions et leur permet des contrôles incessants. Si l'on confronte ces états de langue successifs encore plus haut, on parvient à l'indo-européen, la dernière étape accessible pour le moment. D'ailleurs la méthode comparative ne vise pas tant à reconstituer

une langue primitive qu'à expliquer les correspondances constatées et à suivre des développements indépendants et parallèles. Dans ses recherches le linguiste ne saurait se passer de la philologie la plus précise. Il ne doit accepter que des concordances particulières et exactes, d'où le hasard soit exclu. Il s'attache de préférence aux formes anomalies et archaïques qui laissent entrevoir un état antérieur où elles étaient vivantes et normales. Ainsi conçue, la méthode a fait ses preuves. Soumis à des règles strictes, beaucoup de rapprochements peuvent passer pour sûrs, même s'ils ne sont pas évidents de prime abord, comme celui qui pose l'égalité de *quinque* et de *πέντε* avec l'irlandais *coic*, le sanscrit *pánca* et l'arménien *hing*. La somme des résultats acquis par la grammaire comparée depuis ses débuts, il y a cent vingt ans environ, est considérable. Les progrès de cette science ont été très rapides à certains moments, surtout entre 1870 et 1880 où ont été reconnus les traits caractéristiques du vocalisme indo-européen et le rôle des sonantes. Aussi pouvait-on craindre, au début du siècle, un ralentissement de ce bel essor. Tout l'essentiel paraissait déjà dit et seules des découvertes de détails semblaient réservées aux chercheurs. Par bonheur, cette crainte n'était pas justifiée et l'on doit se féliciter que les événements l'aient démentie. Au contraire, depuis une trentaine d'années, la linguistique n'a pas cessé de se développer ni d'étendre son domaine et ses conquêtes. Si vous me l'accordez, Mesdames et Messieurs, je vous propose d'examiner quelques-unes des acquisitions récentes de la grammaire comparée, peut-être aussi d'esquisser les tâches et les perspectives qu'elle a.

* * *

Sans doute, la publication de textes inconnus qu'on découvre encore, enrichit nos connaissances ; mais pareilles trouvailles se font rares ; parmi elles, citons plusieurs documents albanais dont l'existence vient d'être révélée, ainsi que les Règles de saint Basile en vieux slave, contenues dans deux feuillets du Zograph, monastère de l'Athos. De son côté, la papyrologie

a largement profité à l'étude des dialectes grecs ; l'intérêt linguistique des nouveaux fragments d'Alcée, de Sappho et de Corinne ne le cède en rien à leur valeur littéraire ; il est d'autant plus grand que ces lyriques ont écrit le lesbien ou le béotien tel qu'il était parlé autour d'eux.

La dialectologie grecque est tout aussi redéivable à l'épigraphie. Des traités entre Orchomène et les cités voisines, ou un décret de Tégée relatif aux exilés, apportent d'utiles précisions sur l'arcadien, tandis que la loi sacrée de Cyrène ressuscite le dorien d'une colonie de Théra. Quelques inscriptions d'Italie mériteraient d'être mentionnées ; mais arrêtons-nous de préférence à des fouilles moins connues, en Gaule, puis en Perse. Dans les ruines d'une fabrique de poterie, exploitée au début de notre ère à la Graufesenque, dans l'Aveyron, on a mis au jour 42 graffites, souvent cassés et incomplets. Il s'agit de bordereaux de fabrication, établis sur quatre colonnes ; la première comprend des noms d'ouvriers, en majorité latins, et la seconde des noms de vases, d'origine latine ou grecque, à une exception près ; les deux dernières colonnes contiennent des nombres, écrits tantôt en chiffres romains, tantôt en toutes lettres et l'on a eu la surprise d'y reconnaître les ordinaux gaulois de « premier » à « dixième » ainsi que la conjonction « et » qui figure également sur l'inscription d'Alise-Sainte-Reine. Nous possédons si peu de gaulois que ces quelques mots sont très instructifs pour la linguistique, comme les graffites eux-mêmes pour l'histoire. En Iran, à l'autre extrémité du domaine indo-européen, le vieux-perse était presque entièrement déchiffré, il y a juste un siècle, grâce à la sagacité de Grotfend, de Burnouf et de Lassen. Mais les fouilles récentes, pratiquées à Suse par une mission archéologique française et à Persépolis par l'Université de Chicago, ont remporté de remarquables succès puisque plusieurs dizaines d'inscriptions, s'espacant de Darius (522-486) à Artaxerxès III (359-338), ont été exhumées. Notre connaissance du vieux-perse y a aussitôt gagné ; à lui seul, le principal de ces textes, appelé la Charte de fondation du palais à Suse, compte près de 60 lignes et donne des formes inconnues,

des termes inédits. Parmi les premières, retenons l'unique duel attesté dans la conjugaison et parmi les nombreux mots nouveaux « l'or, l'argent, l'ivoire », surtout cet étonnant *axðaina* « bleu sombre » qui subsiste dans le nom du Pont-Euxin, mais que les Grecs ont emprunté en le transformant d'abord en *Ἄξινος* par étymologie populaire, puis en *Εὔξινος* par antiphrase.

Si précieux que soient ces renseignements, ils n'apportent, somme toute, que des nouveautés de détail ; ils ont donc pris au fur et à mesure leur place dans le système de la grammaire comparée qu'ils ont précisé et complété, sans le modifier profondément.

Dans leurs recherches, les comparatistes ont octroyé tant d'importance et attaché une telle attention à certains groupes privilégiés qu'ils en ont longtemps négligé d'autres comme le celtique, l'albanais, l'arménien. Aujourd'hui, l'albanais se ressent encore de cet ostracisme et l'on ne possède aucun ouvrage satisfaisant sur l'histoire de cette langue qu'on a jugée moins digne d'intérêt parce qu'elle n'est attestée qu'à date récente et sous un aspect très évolué. L'arménien est mieux partagé, bien que son autonomie ait été reconnue tard : jusqu'en 1875, on y voyait un dialecte iranien aberrant, et non une langue indépendante et isolée. Dès lors et pendant un tiers de siècle, le nombre des rameaux de l'indo-européen n'a plus varié ; il comprenait l'indo-iranien, le grec, l'italique, le celtique, le germanique, le balte et le slave, l'arménien et l'albanais, groupes qui sont tous représentés par des langues actuellement vivantes. Quant à d'autres dialectes, ils n'ont pas survécu et l'on ne sait presque rien du vénète et du messapien qui ont été parlés en Italie, ni du thrace ou du phrygien ; les misérables débris dont on dispose prouvent cependant que plusieurs parlers indo-européens ont pu disparaître sans laisser de traces. Cette hypothèse a reçu naguère une éclatante confirmation et s'est transformée en réalité grâce à l'exploration archéologique de l'Anatolie et de l'Asie Centrale. C'est de ces découvertes, Mesdames et Messieurs, que je désire vous entretenir un instant.

* * *

Aujourd’hui déchu, le Turkestan chinois a connu une époque brillante entre le V^{me} et le X^{me} siècle. Prospères dans leurs oasis, Koutcha, Karachar et Tourfan étaient alors les capitales de principautés indépendantes que traversait la « route de la soie » et que sillonnaient les caravanes. Enrichies par le commerce, ces villes subissaient l’influence indienne ou iranienne, adoptaient l’art gréco-bouddhique, établissaient le contact entre le monde méditerranéen ou hindou et l’Extrême-Orient. Survinrent les hordes turques ; le déclin fut rapide, les tempêtes de sable achevèrent l’œuvre des massacreurs. Pendant des siècles, on ignora tout d’une civilisation qui avait été florissante et qui semblait ensevelie à toujours. Puis, soudain, l’attention se porta sur le Turkestan chinois. Des chameliers hindous en avaient rapporté vers 1900 des feuillets de manuscrits en langues inconnues notées en brāhmī, une écriture origininaire de l’Inde. Comme on ne réussissait pas à identifier ces langues, la découverte s’auréola de mystère et cela suffit pour stimuler des recherches qui s’annonçaient pleines de promesses. Aussitôt s’organisent en Europe et même au Japon des missions scientifiques qui partent pour les oasis du bassin du Tarim. Entre 1902 et 1914, quatre expéditions allemandes, dirigées par les professeurs Grünwedel et von Le Coq, travaillent dans la région de Tourfan avec un succès surprenant. De son côté, sir Aurel Stein entreprend trois voyages au cours desquels il a le bonheur de visiter, à la fin de 1907, l’une des grottes des Mille Bouddhas, près de Touen-houang, murée autour de 1035 ; il en exhume d’innombrables effigies de Bouddhas, peintes ou sculptées, et des milliers de manuscrits, dont il expédie quantité en Angleterre pour enrichir les collections du Musée Britannique. Au début de 1908, la mission française de M. Pelliot explore à son tour les mêmes grottes de Touen-houang, au Kansou ; elle photographie les autels garnis de statues et les parois décorées de fresques. M. Pelliot examine surtout les manuscrits et les trie pour rapporter à Paris, à la Bibliothèque Nationale,

tous ceux qui contiennent d'autres langues que du chinois. Grâce à leur consul à Urumtchi, les Russes font aussi une ample moisson de textes et d'objets d'art. Bref, la réussite est complète, mais les fouilles se ralentissent. Pourtant Sven Hedin reprendra l'enquête en 1927 et M. Hackin, un membre de la mission Citroën, trouvera dans une ruine bouddhique de Gilgit un amas de manuscrits très bien conservés grâce à la sécheresse du pays. Je ne saurais apprécier la valeur artistique ou historique de ces documents, il me suffit de rappeler que les textes réservaient aux déchiffreurs les plus étonnantes surprises. Ils sont rédigés en plusieurs langues ; on connaissait les unes de longue date comme le sanscrit, le chinois, le tibétain, le syriaque ; d'autres, au contraire, sortaient de l'oubli pour la première fois, tels le sace et le sogdien, le « tokharien » et le koutchéen.

Le sace s'est révélé un dialecte iranien oriental ; parlé dans la région de Khotan, une oasis du Sud, il a subi profondément l'influence indienne : il est écrit en brāhmī, son lexique est imprégné d'éléments sanscrits ; cela ne surprend pas puisqu'il est représenté par des traductions de traités bouddhiques appartenant à l'école mahāyānistre ou du Grand Véhicule. Les incohérences de la graphie ont retardé le déchiffrement du sace qui n'a pas encore pris la place qui lui revient dans les études iraniennes.

Quant au sogdien, c'est une langue retrouvée plutôt qu'une langue nouvelle. On en soupçonnait l'existence, puisque Hérodote cite la peuplade des Σόγδοι qui figurent aussi dans les inscriptions trilingues de Darius et dans l'Avesta ; mieux renseigné, Strabon précise que les Sogdiens usent presque du même idiome que les Bactriens ; il s'agit donc d'un parler iranien du groupe scythique. De Samarcande et du Turkestan russe, ces Sogdiens se sont avancés, en commerçants infatigables, jusqu'à la Grande Muraille où l'on a repéré les vestiges des colonies qu'ils avaient fondées. Les premiers textes qu'ont ait étudiés étaient en écriture syriaque ; M. F.-W.-K. Müller a pu les déchiffrer dès qu'il eut identifié des fragments des Evangiles. Aussitôt éclata la parenté du sogdien avec le yagnobi qui survit

dans la vallée du Zärafchān. Une fois la clef obtenue, les progrès se sont poursuivis, rapides. On a interprété des documents manichéens et surtout des textes bouddhiques, en écriture indigène, nommée à tort ouïgoure. Parmi ces traités, ceux dont on possède une version chinoise, par exemple le Sūtra des Causes et des Effets et le Sūtra du religieux Ongles- longs, édités par Gauthiot, ont une valeur particulière pour déterminer le sens des mots. La plupart de ces textes datent du VIII^{me} ou du IX^{me} siècle, tandis que les lettres rapportées d'une tour du limes chinois remontent au début de notre ère ; mais tout au plus relève-t-on quelques différences dialectales entre ces formes du sogdien ; manichéens, puis chrétiens semblent avoir rompu de propos délibéré avec la tradition nationale et bouddhique. Quoi qu'il en soit, le sogdien a considérablement élargi nos vues sur l'iranien moyen, que représentait seul le pehlvi jusqu'à ces dernières années ; à cet intérêt linguistique s'ajoutent le prestige dont a joui le sogdien dans toute l'Asie centrale et le rôle qui lui est dévolu dans l'histoire du prosélytisme religieux.

En passant au tokharien, dont la clef a été donnée par des bilingues et des gloses en sanscrit, il convient de faire d'emblée une réserve sur le nom ; c'est celui des *Tóχapoi* de Strabon, des Tochari des auteurs latins ; mais on l'a adopté un peu légèrement à la suite d'une coïncidence : un colophon ouïgour spécifie que la *Maitreya-samiti* a été traduite du sanscrit en langue *toχri*, puis de cette langue en turc ; il a suffi de rencontrer un fragment de ce texte en un idiome inconnu pour déduire que c'était du tokharien. Il s'avéra immédiatement qu'on avait à faire à un nouveau groupe de l'indo-européen, subdivisé en deux dialectes qu'on désigna par les lettres A et B. Les documents en dialecte A, que le hasard a réunis à Berlin, ont été déchiffrés et édités par MM. Sieg et Siegling, alors que MM. Sylvain Lévi et A. Meillet ont étudié des textes en dialecte B, rapportés de Koutcha par la mission Pelliot. Parmi ceux-ci se trouvent de nombreux laissez-passer délivrés à des caravanes par des fonctionnaires de l'endroit ; en conséquence, le

tokharien B a été baptisé le « koutchéen » ; de plus, la mention d'un roi Suvarnate, qui régnait au VII^e siècle de l'ère chrétienne d'après les témoignages chinois, fixe l'époque où le koutchéen était d'emploi courant. A côté de pièces administratives et comptables, il est représenté par des inscriptions, des textes médicaux et surtout par des ouvrages religieux, tels que la traduction de l'Udanavarga sanscrit et de ses commentaires. A défaut de mieux, le nom de tokharien A s'est maintenu jusqu'en 1936 ; mais il a aussi fallu l'abandonner ; en effet, M. Bailey a prouvé que ce terme ne vaut que pour un parler iranien de la Bactriane ; le même savant a établi par contre que le dialecte A doit s'appeler « agnéen », langue du royaume d'Agni, mentionné par les sources indiennes. L'aire d'extension de l'agnéen est moindre que celle du koutchéen ; on n'en possède aucune inscription, mais des traités bouddhiques traduits du sanscrit et parsemés de gloses en koutchéen. Les deux dialectes sont sortis de l'usage sans laisser de descendants ; leur identité fondamentale est indiscutable, cependant la comparaison n'en est qu'à ses débuts : pour l'entreprendre, on a dû attendre la publication de textes suffisamment étendus et d'esquisses grammaticales ; en outre, la répartition des pièces, les unes se trouvant à Paris et les autres à Berlin, a été une cause de retard. Aujourd'hui, on dispose déjà d'excellents instruments de travail et ce serait se montrer bien exigeant que de déplorer la rareté des traductions ou de réclamer un lexique complet. La description de la langue est très avancée à certains égards, à peine ébauchée à d'autres. Ainsi dans leur magnifique grammaire de l'agnéen, qu'ils nomment encore tokharien, MM. Sieg, Siegling et Schulze décrivent à fond la morphologie et la composition, mais ils n'abordent pas la phonétique ni la syntaxe. On n'a pas davantage recherché toutes les ressemblances entre les deux dialectes ni marqué leurs différences. Au plus, a-t-on relevé les divergences dans le vocabulaire religieux et philosophique ; elles présentent un intérêt linguistique et historique, car elles permettent de délimiter deux sphères d'influence, l'une indienne à Koutcha, l'autre iranienne à Karachar et à Tourfan ; on en déduit que

les deux régions ont été converties par des missions bouddhiques indépendantes, si ce n'est rivales. Un détail sémantique revêt donc ici une importance capitale pour l'histoire de la civilisation. Par ailleurs, le caractère indo-européen des deux dialectes est dénoncé par la morphologie, le vocabulaire et même la phonétique. Le verbe a conservé une structure archaïque qui se reconnaît à plusieurs traits; le plus remarquable est l'existence de désinences médio-passives en *-r*; le présent redoublé ou le participe en *-l-* constituent d'autres survivances. Le système nominal est beaucoup plus novateur: les anciennes désinences casuelles ont presque toutes disparu et des postpositions jointes au thème ont permis de recréer une déclinaison, d'aspect étrange. En outre, les divers membres d'un groupe nominal ne se déclinent pas simultanément. Le vocabulaire comporte de son côté nombre d'éléments anciens qui aident à déterminer la place de l'agni-koutchéen dans l'ensemble de l'indo-européen. Malgré les étymologies sûres, les correspondances phonétiques sont loin d'être établies. Les occlusives sourdes, sourdes aspirées, sonores et sonores aspirées se sont réduites à une seule série *p*, *t*, *k* qui s'est dédoublée dans la suite; mais le traitement des gutturales est conservateur. Les règles du vocalisme et des alternances sont encore plus difficiles à poser bien qu'il subsiste des différences de quantité et des traces des timbres *a*, *e*, *o*. Bref, le comparatiste doit désormais tenir compte d'un groupe nouveau de langues, qui enrichissent la famille indo-européenne.

* * *

La découverte du hittite ne le cède en rien en intérêt à celle de l'agnikoutchéen. Dirigées par Winckler, les fouilles de Boghaz-Köy, près de l'Halys en Cappadoce, ont révélé en 1907 les archives de l'empire hittite, écrites en caractères cunéiformes syllabiques. Ces documents se répartissent sur sept siècles environ, de 1900 à 1200 avant J.-C.; puis l'empire hittite a disparu, entraînant sa langue dans l'oubli. Comme la tradition de cette langue était complètement perdue, son déchiffrement est une

merveille d'intuition et d'ingéniosité. Le travail fut entrepris par des assyriologues qui se sont attaqués à des lexiques sumériens-accadiens-hittites ; mais ces vocabulaires expliquent des mots rares, presque toujours étrangers aux textes courants, et ils n'apprennent rien sur la morphologie ni la syntaxe. Quant aux bilingues, du reste très courts, ils n'ont été découverts que plus tard. Il a fallu procéder d'une autre manière pour arracher leur secret à ces tablettes de terre cuite. Voici comment on y est parvenu. A l'instar de l'accadien, l'écriture phonétique est entrecoupée d'idéogrammes sumériens, intelligibles et employés surtout pour noter le radical des noms ou des verbes. Grâce à cette circonstance, M. Hrozný comprenait, dès l'été 1914, une phrase telle que *nu NINDA-an e-iz-za-at-te-ni ua-a-tar-ma e-ku-ut-te-ni*, où il avait isolé l'édéogramme sumérien NINDA « pain » ; cet idéogramme est suivi d'une désinence *-an* qui caractérise sans doute l'accusatif singulier ; *e-iz-za-at-te-ni* risque donc d'être un verbe, peut-être à la deuxième personne du pluriel du présent, et il doit signifier « manger » d'après le sens de son régime ; enfin la valeur « maintenant » de *nu* avait déjà été déterminée par Knudtzon, dans une des deux lettres d'Arzawa provenant d'El Amarna. Le second membre de la phrase semble parallèle au premier ; en dépit de la bonne méthode, peut-on se défendre de comparer *ua-a-tar* à water, Wasser ? *e-ku-ut-te-ni* appartiendra au verbe « boire » et *-ma*, qui relie les deux propositions, vaudra « et ». L'ensemble signifiera donc « maintenant vous mangez du pain et vous buvez de l'eau ». Cet exemple permet de saisir sur le vif la fonction des idéogrammes, le rôle de l'hypothèse, bref, la façon dont M. Hrozný a réussi à interpréter le hittite. Quand parurent, en 1917, les premiers résultats du déchiffrement, le livre passa presque inaperçu, au moins des comparatistes ; et pourtant la parenté du hittite et de l'indo-européen s'y trouve déjà affirmée. Depuis, les progrès se sont précipités. Les textes édités et traduits se multiplient ; à côté d'un code, de décrets royaux, d'annales, ils comprennent des rituels, des fragments épiques, un curieux traité sur le dressage des chevaux. On dispose de grammaires non seulement des-

criptives, mais comparatives. D'une édition à l'autre (1931, 1936), le glossaire de M. Sturtevant est devenu un beau volume, de la brochure qu'il était; pareille confrontation permet de mesurer le terrain parcouru en si peu de temps. Chacun peut donc aborder aisément l'étude du hittite, faire le point du déchiffrement, discerner les lacunes actuelles de nos connaissances. Bien que l'écriture syllabique en caractères cunéiformes voile l'aspect réel de la langue, la linguistique acquiert avec le hittite des données nouvelles et capitales; on y trouve des traits archaïques en quantité. L'un des plus frappants est que les guttuelles ont conservé leur forme ancienne; la notation de *h* constitue une particularité unique du hittite et a provoqué l'une des découvertes les plus extraordinaires de la grammaire comparée. Dans la déclinaison, les hétéroclites, tels que les thèmes en *r-n* (cf. lat. *femur, feminis*), occupent encore une large place. Le verbe, non moins conservateur, maintient les désinences en *-r* du médio-passif. Par contre, l'absence de distinction du masculin et du féminin surprend à première vue. Si l'indo-européen explique la structure morphologique du hittite jusqu'en ses détails et fournit l'étymologie des termes essentiels, beaucoup de substantifs et de verbes dénominatifs proviennent d'emprunts d'origine inconnue et altèrent la physionomie de la langue.

On s'en est autorisé, à tort du reste, pour disjoindre le hittite et l'indo-européen; on a, par exemple, assimilé leur parenté à celle de l'égyptien avec le sémitique en posant une période de communauté hittito-indo-européenne. Selon cette hypothèse toute gratuite, le hittite remonterait donc à un type pré-indo-européen, tandis qu'il constitue, en réalité, un rameau, autonome, de la famille indo-européenne. Malgré les influences étrangères qu'il a subies et les innovations profondes qu'il manifeste à certains égards, le hittite apporte au comparatiste des renseignements inestimables et antérieurs de plusieurs siècles à ceux que fournissent le grec et l'indo-iranien.

Au deuxième millénaire avant J.-C., d'autres langues indo-européennes se rencontraient en Asie Mineure: on entrevoit

déjà le caractère très archaïque du luwi à quelques formules conservées par un rituel hittite; mais les rapports des deux parlers échappent encore, comme ceux qu'ils entretiennent avec la langue des hiéroglyphes hittites. Encouragé par son précédent succès, M. Hrozný s'est attaqué aux inscriptions hittites hiéroglyphiques et il a réussi à déterminer la valeur de beaucoup de signes et de formes; non seulement le principe du déchiffrement est posé, mais les paradigmes du nom et du verbe sont acquis en bonne partie. Si on n'a pas pu jusqu'à présent restituer à cette langue son nom historique, elle se rapproche en tout cas du hittite cunéiforme et du luwi tant par sa structure flexionnelle que par son vocabulaire. Ainsi les archives de Boghaz-Köy et, d'une façon générale, les fouilles d'Anatolie réservent aux chercheurs émotions et découvertes.

* * *

Il est temps, Mesdames et Messieurs, que nous quittions l'Orient et les siècles lointains pour faire le point de nos connaissances; car la résurrection de plusieurs langues a provoqué un renouveau de comparatisme. Loin d'être frappée de stérilité comme l'ont prétendu ceux qui s'en détournaient, cette discipline est plus féconde, plus vivante que jamais. A la lumière de faits inédits, presque chaque question doit être reprise; il faut reviser les anciennes conceptions et poser autrement les problèmes. Aujourd'hui le linguiste peut s'assimiler à un mathématicien qui a enfin trouvé les inconnues lui permettant de résoudre une équation jusqu'alors indéterminée. Si toutes les parties de la grammaire profitent de ce renouvellement, la phonétique est la première à en bénéficier. Choisissons d'abord comme exemple la théorie des gutturales qu'on a élevée au rang de véritable dogme. Chacun admet deux séries, l'une prépalatale, représentée par des gutturales pures en grec, italique, celtique et germanique, par des sifflantes ou des chuintantes en indo-iranien, arménien, balto-slave et albanais, l'autre labio-vélaire qui conserve son aspect en latin ou en germanique et qui aboutit à de simples gutturales en indo-iranien, arménien, balto-slave

et albanais. Les deux traitements sont connexes et une double-ligne d'isoglosse semble partager de façon très nette l'indo-européen en deux groupes, l'un occidental, l'autre oriental. Cette opinion est trop simpliste pour répondre à la réalité ; en effet, l'agni-koutchéen confond les deux séries et réduit toutes les gutturales indo-européennes à une seule : *k* ; il dit donc *okt*, *kante*, comme le latin *octo*, *centum* en opposition avec le sanscrit *astau*, *catam*. Mieux encore, le hittite, qui distingue les prépalatales et les labio-vélaires, emploie *kardis*, *kwit* et ainsi il va de pair avec le latin *cor* (*cordis*), *quið* contre le sanscrit *hārði*, *cit*. On en conclut que le grec, l'italique, le celtique, le germanique, le hittite et même l'agni-koutchéen reflètent l'état ancien tandis que l'indo-iranien, l'arménien, le balto-slave et l'albanais présentent une innovation commune, repère chronologique et indice de parenté dialectale.

Passons à un second cas, d'importance extrême. Par une intuition géniale, Ferdinand de Saussure avait pressenti la nature consonantique du phonème *ə*, mais sans pouvoir administrer la preuve. Grâce au hittite où il est noté par *b*, MM. Benveniste et Kurylowicz viennent de démontrer le caractère laryngal du *ə*, puis d'en distinguer trois espèces différentes. Avec une précision mathématique, pour reprendre notre parallèle de tout à l'heure, M. Benveniste établit les équivalences

$$\begin{array}{lll} \varepsilon_1 + e = e & \varepsilon_2 + e = a & \varepsilon_3 + e = \bar{o} \\ e + \varepsilon_1 = \bar{e} & e + \varepsilon_2 = \bar{a} & e + \varepsilon_3 = \bar{o} \end{array}$$

qu'illustrent et étayent des exemples tels que

$$\begin{aligned} \text{hittite } banti &= \text{grec } \dot{\alpha}\nu\tau\iota < * \varepsilon_2 enti \\ \text{hittite } ba\ddot{stai} &= \text{grec } \dot{\alpha}\sigma\tau\acute{\epsilon}\circ\gamma < * \varepsilon_3 esthei- \end{aligned}$$

Comme nous ne saurions nous arrêter à des détails techniques qui paraîtraient vite ardu, il suffira d'avancer que la découverte du *ə*, consonantique, avec ses trois variétés, a transformé la théorie des racines indo-européennes. Les racines

dissyllabiques n'étaient qu'un mirage puisqu'elles se décomposent en deux éléments dont le second est un suffixe. On en déduit que toute racine indo-européenne est monosyllabique, trilitère ; elle se compose de deux consonnes encadrant une voyelle sujette à alternance. Si cette racine reçoit un suffixe, elle fournit deux thèmes qui alternent selon la place du ton. Quand la racine est pleine et tonique, le suffixe se présente au degré zéro ; inversement, la racine se trouve au degré zéro avec un suffixe plein et tonique. Les deux thèmes se rencontrent dans **wér-g-* (ϝέργ-ov) qui s'oppose à **wr-éḡ-* (ρέξω). Supposé que *ȝ* soit la consonne initiale d'une racine au degré zéro, il en subsiste un précieux vestige dans le redoublement attique et dans la prothèse vocalique du grec et de l'arménien dont les timbres *e*, *a*, *o* continuent les trois *ȝ*.

Avec l'étude de la racine, nous avons passé insensiblement de la phonétique à la morphologie, domaine où nous avons d'autres progrès à signaler. On a renoncé à mettre les trois genres grammaticaux sur le même plan ; l'opposition fondamentale se fait entre un genre « animé » et un genre « inanimé », comme l'a révélé le hittite ; mais ces termes reflètent la mentalité de demi-civilisés et nous obligent à remonter à des conceptions toutes différentes des nôtres. L'inanimé, ou neutre, désigne des choses tandis que les êtres actifs, ou ce qui peut leur être assimilé, ressortissent au genre animé, qui se subdivise lui-même en masculin et féminin. On entrevoit ainsi pourquoi le pied, qui foule le chemin, est masculin et la main, qui reçoit, féminine, alors qu'un organe immobile, tel que le foie, appartient au neutre (*cf.* ὁ πούς, ἡ χεὶρ, τὸ ἡπαρ). Le contraste de l'animé et de l'inanimé se marque seul dans la flexion ; il est antérieur à la distinction des sous-genres masculin et féminin puisque le hittite ne la connaît pas encore et qu'on en suit le développement plus ou moins complet dans les autres groupes de l'indo-européen. On notera en outre que cette distinction, relativement tardive, n'est pas exprimée par la déclinaison, mais qu'elle dépend de l'accord de l'adjectif.

Qu'on feuille une grammaire hittite, et l'on sera surpris

de compter six cas au singulier, mais trois seulement au pluriel (cinq et deux pour l'inanimé où le nominatif et l'accusatif se confondent). Cette disparité mérite de retenir l'attention ; n'a-t-elle pas son pendant en grec, italien, irlandais et germanique du moment que les désinences en **-bb-* ou en **-m-* fonctionnent avec les quatre valeurs de datif, locatif, ablatif et instrumental ? De leur côté, les désinences du génitif pluriel semblent provenir de suffixes. L'origine des cas obliques du pluriel demeure donc trouble. Même au singulier, certaines désinences pourraient procéder de particules postposées. On atteint de la sorte, au-delà de l'indo-européen de type flexionnel tel qu'on a coutume de se le représenter, un état de langue plus ancien où la flexion était réduite à l'extrême.

Les recherches relatives au verbe ont avancé de pair avec celles sur le nom. Là aussi le hittite a éclairé des sujets obscurs grâce à sa simplicité et à son archaïsme. Il possède deux conjugaisons qui répondent en gros, a-t-on remarqué, aux systèmes du présent et du parfait, si bien attestés ailleurs ; mais il ignore l'opposition du présent et de l'aoriste qu'on doit donc tenir pour récente malgré le développement qu'elle a pris en indo-iranien, en grec, en arménien et en slave. L'étude des désinences n'est pas moins instructive que celle des thèmes verbaux. On se souviendra à ce propos que les formes du prétérit hittite concordent avec les désinences moyennes des autres langues indo-européennes. Après avoir semblé confinée au sanscrit et au latin (dans le type *ñouī*), la caractéristique **u* (**ω*) du parfait s'est retrouvée en hittite ; il n'en a pas fallu davantage pour faire sortir de l'ombre une formation très curieuse et ancienne qui a laissé des traces en agnénien, en arménien et dans l'hapax gaulois *ieuru* « il a consacré », jusqu'alors isolé et énigmatique. De même, les désinences en *r* ont longtemps paru n'émerger qu'en deux îlots : l'indo-iranien et l'italo-celtique ; depuis on les a décelées en hittite et en luwi d'une part, en agni-koutchéen de l'autre, comme en phrygien et en arménien.

Pour ne rien négliger, il resterait à parler de la syntaxe, mais il est prématué de le faire ; tout au plus voit-on déjà que

le hittite confirme le rôle prépondérant de l'apposition, si caractéristique en indo-européen.

Quant au vocabulaire, il est avant tout un témoin du degré de civilisation; noble ou populaire, il reproduit des différences de niveau social; il laisse deviner la part considérable des emprunts à des langues non indo-européennes; il intervient dès qu'on aborde les questions de géographie linguistique et de dialectologie. Essaie-t-on de situer les faits dans l'espace, il se pose aussitôt un problème de chronologie qui domine aujourd'hui la grammaire comparée. L'indo-européen n'est plus une unité idéale qui se serait fractionnée simultanément en plusieurs groupes; c'est au contraire un organisme vivant, une langue en devenir dont on commence à restituer l'histoire. Les dialectes proviennent de migrations successives et les langues marginales ou périphériques ont été les premières à se détacher. On comprend désormais pourquoi l'agni-koutchéen, le hittite, l'italo-celtique présentent des traits communs et archaïques qui manquent aux langues centrales.

Pour conclure, proclamons, Mesdames et Messieurs, que la grammaire comparée est une science en plein épanouissement, comme la linguistique générale, qui lui est intimement associée.

BIBLIOGRAPHIE

N. B. — *Nous signalons ici quelques livres et articles qui ne figurent pas dans les « Indications bibliographiques » d'A. Meillet, Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes, Paris, 7me édition, 1934.*

M. ROQUES, Recherches sur les anciens textes albanais. Paris, 1932.

P. LAVROV, M. DOLOBKO et A. VAILLANT, Les Feuillets du Zograph. *Revue des études slaves.* VI (1926), p. 5 et X (1930), p. 5.

J. VENDRIES, Remarques sur les graffites de la Graufesenque. *Bulletin de la Société de linguistique de Paris.* XXV (1924), p. 34.

Stand und Aufgaben der Sprachwissenschaft. *Festschrift für Wilhelm Streitberg.* Heidelberg, 1924.

- Germanen und Indogermanen. *Festschrift für Herman Hirt*. Heidelberg, 1936.
- H.-W. BAILEY, Ttangara. *Bulletin of the School of Oriental Studies*. VIII (1936), p. 883.
- E. SIEG, Und dennoch « Tocharisch ». *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften*. 1937, p. 130.
- F. HROZNY, Die Lösung des hethitischen Problems. *Mitteilungen der Deutschen Orient-Gesellschaft*. LVI (1915), p. 17.
- F. HROZNY, Die Sprache der Hethiter, ihr Bau und ihre Zugehörigkeit zum indogermanischen Sprachstamm. Leipzig, 1917.
- E.-H. STURTEVANT, A Hittite Glossary. Philadelphie, 1re éd., 1931; 2me éd. 1936.
- T. MILEWSKI, L'indo-hittite et l'indo-européen. Cracovie, 1936.
- F. HROZNY, Les inscriptions hittites hiéroglyphiques. Prague, 1933, 1934 et 1937.
- J. KURYLOWICZ, Etudes indo-européennes. I. Cracovie, 1935.
- E. BENVENISTE, Origines de la formation des noms en indo-européen. I. Paris, 1935.
- A. MEILLET, Observations sur l'étymologie de l'arménien. *Revue des études arméniennes*. X (1930), p. 183.
- H. PEDERSEN, Le groupement des dialectes indo-européens. Copenhague, 1925.
- A. MEILLET, Essai de chronologie des langues indo-européennes. *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*. XXXII (1931), p. 1.
-